



UNITED
NATIONS

EP

UNEP/MED WG.566/3



UNITED NATIONS
ENVIRONMENT PROGRAMME
MEDITERRANEAN ACTION PLAN

UNEP

10 mai 2023
Original : Anglais

Points focaux nationaux INFO/RAC

Rome, 7-8 juin 2023

Point 3 de l'ordre du jour. Programme de travail sur la gestion des connaissances, l'information et la communication 2022-2023 : État de la mise en œuvre

Pour des raisons environnementales et de réduction des coûts, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires

Note : Les appellations employées et la présentation des matériaux contenus dans cette publication n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat des Nations Unies quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Responsable de l'activité à l'INFO/RAC

Lorenza Babbini, Directrice

Arthur Pasquale, Directeur adjoint

Rapport rédigé par :

Lorenza Babbini, Francesca Catini, Alessandra Casali, Carlo Cipolloni, Cristian Di Stefano, Alessandro Lotti, Céline Ndong, Annalisa Minelli, Arthur Pasquale

Activités menées au cours de l'exercice biennal 2022-2023

1. Le Centre INFO/RAC est chargé de développer le système d'information environnementale méditerranéen et de soutenir le Plan d'action pour la Méditerranée dans les domaines de la collecte et de la gestion des données, de la politique et du partage des données, de la communication et du plaidoyer, de l'éducation et de la formation, de la diffusion et de la sensibilisation, du partenariat et du réseautage, de l'assistance et de la formation des pays, de la gestion des connaissances et de la transformation numérique.
2. La mission a été accomplie en assurant des services d'information et de communication adéquats et des technologies d'infrastructure pour soutenir les parties contractantes dans la mise en œuvre de la convention de Barcelone et de ses protocoles, pour améliorer la gestion de l'information environnementale et les capacités de communication et de diffusion des connaissances du système de la convention de Barcelone du PAM.
3. Le programme de travail 2022-2023 a été mis en œuvre en collaboration avec l'unité de coordination, les composantes du PAM et en contact avec d'autres organisations régionales.
4. Les activités de l'INFO/RAC, mises en œuvre par le biais de plans de travail sur deux ans, comprennent la conception et la mise en œuvre d'une infrastructure commune de données environnementales et spatiales et de services de réseau pour le partage d'informations entre les États côtiers méditerranéens.
5. Afin de garantir la disponibilité de connaissances environnementales cohérentes et scientifiquement fondées, l'INFO/RAC a maintenu une étroite collaboration avec d'autres institutions environnementales clés et organismes internationaux (tels que AEE, CGPM, ACCOBAMS, PNUE, etc.) qui dirigent la gestion des données et des informations environnementales afin de favoriser un partage toujours plus large des informations concernant l'environnement.
6. L'INFO/RAC a joué un rôle central dans la promotion des questions environnementales, dans la sensibilisation des citoyens méditerranéens et dans le développement d'une conscience générale du rôle du PNUE/PAM, de la Convention de Barcelone et de ses politiques environnementales visant au développement durable.
7. Au cours du dernier semestre, les activités prévues par le programme de travail 2022-2023 seront réalisées en se concentrant sur l'événement principal de l'année, la 23e réunion des parties contractantes (COP 23) qui se tiendra en décembre 2023 en Slovénie.

Le Système euro-méditerranéen d'information et ses composants

8. La mise en œuvre de la **Politique de gestion des données du PAM** se poursuit dans le cadre de l'élaboration des annexes relatives aux flux de données et des discussions bilatérales avec les parties contractantes. Les annexes de la Politique de gestion des données ont été élaborées en garantissant une structure commune. Des contenus spécifiques pour chaque flux de données ont été élaborés et finalisés afin de fournir des informations plus détaillées sur la mise en œuvre de la Politique de gestion des données. Des adaptations pour les différents flux de données ont été mises en place et des efforts particuliers ont été faits pour communiquer la Politique de gestion des données de manière claire et concise.
9. La **plateforme InfoMAP** constitue le système euro-méditerranéen d'information, conçu pour fournir et partager des données, des services d'informations et de connaissance au bénéfice des composants du Plan d'Action pour la Méditerranée et les Parties Contractantes. Son architecture est commune dans les différents référentiels gérés par les composantes du PAM, bien qu'elle soit interconnectée pour fonctionner comme un système unique.

10. La mise à niveau de la plate-forme a porté sur l'accès au système de rapport, l'harmonisation de la structure et des modèles de données, la création d'un catalogue commun de ressources, l'intégration des données avec la couche d'interopérabilité et la création d'une plate-forme commune pour la visualisation et l'analyse des données. La mise à jour et l'amélioration du système InfoMAP et de ses modules se sont concentrées sur l'intégration des bases de données déjà développées et gérées par l'INFO/RAC et en vue d'une intégration complète des données collectées par les autres composantes du PAM par le biais de bases de données et de plates-formes. La mise à jour d'InfoMAP a également été effectuée en vue de la création de la Plateforme de gestion des connaissances PNUE/PAM en cours de développement par l'INFO/RAC et en dialogue avec la Plateforme de gestion des connaissances du Programme MED.

11. L'intégration des bases de données disponibles et des données intégrées dans InfoMAPNode venant des autres composantes du PAM a été presque achevée conformément au travail effectué par la Task Force sur la gestion des données. Les couches publiques du REMPEC MEDGISMAR (4 couches) ont été téléchargées ; les couches de la plate-forme de biodiversité méditerranéenne du CAR/ASP (237 couches) ont toutes été reliées à l'aide de services à distance dans leur état actuel. Les couches mises à jour (de la nouvelle Plateforme Méditerranéenne de Biodiversité) seront également liées dès qu'elles seront publiées ; les couches des indicateurs du Plan Bleu s'appuyant sur MapX, dont les services à distance ont été mis à disposition, ont été liées (12 couches) ; les couches des indicateurs du SCP/CAR s'appuyant sur MapX ont toutes été liées (31 couches) en utilisant les services à distance. D'autres liaisons et téléchargements de données géographiques sont prévus, en capitalisant le travail de IMAP, NBB, BCRS et d'autres flux de données PNUE-PAM.

12. Le **Centre de données** contribue à l'amélioration de l'harmonisation et de la normalisation de la gestion des flux de données, en participant à la définition détaillée des données requises jusqu'à la fourniture des produits d'information finaux, tels que les rapports ou les indicateurs environnementaux, à l'aide de langages et d'outils permettant d'assurer l'interopérabilité entre les systèmes (à l'intérieur et à l'extérieur du PAM).

13. Le **système de rapportage de la Convention de Barcelone (BCRS)** a été mis à jour pour permettre aux parties contractantes de faire des rapports en vertu de l'article 26 de la Convention de Barcelone et des articles des protocoles. En particulier, la mise à jour du modèle de rapport du Protocole ASP/DB (c'est-à-dire le Tableau III. Liste des ASP dans la couverture géographique du Protocole ASP/DB) a été réalisée pour être alignée avec les dispositions de la Décision IG.25/12 de la COP 22.

L'objectif principal du système est de collecter, stocker, gérer et traiter les données (textuelles et numériques) relatives à la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles. Le Secrétariat a la responsabilité juridique du BCRS, tandis que l'INFO/RAC est responsable de son fonctionnement et de son développement. Une activité continue de service d'assistance a été assurée pour soutenir les Pays dans les différentes phases de rapportage pour les sept protocoles obligatoires.

14. Le **National Baseline Budget (NBB)**, un inventaire des rejets de polluants de toutes les substances des sources terrestres des Parties Contractantes, mis à jour sur une base annuelle et conforme à l'Art. 5 du Protocole concernant la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS), géré par l'INFO/RAC, a été mis à jour pour permettre le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action stratégique (PAS) afin de guider la formulation, l'adoption et la mise en œuvre des Plans d'action nationaux (PAN) LBS. Des changements ont été apportés afin de faciliter l'activité de rapportage, d'améliorer le système avec de nouvelles fonctionnalités et de fournir du matériel documentaire au soutien de l'activité de rapportage.

15. **La sécurité des technologies de l'information** de l'InfoMAP a été assurée par l'utilisation d'un ensemble de stratégies de cybersécurité qui empêchent l'accès non autorisé aux actifs de l'InfoMAP tels que les serveurs, les réseaux et les données. Elle préserve l'intégrité et la confidentialité des informations sensibles, en bloquant l'accès des pirates informatiques grâce aux nouvelles protections de l'infrastructure. Les mesures prises pour assurer la sécurité des données sont les suivantes : sauvegardes régulières des fichiers (copies de sauvegarde stockées dans un autre bâtiment que le centre de données principal) avec protection contre les virus et les logiciels malveillants ; utilisation de mots de passe longs et sûrs afin de restreindre l'accès à toutes les données ; stockage sécurisé des données dans le cloud privé/hybride ; seul le personnel autorisé peut accéder à certaines zones informatiques dont l'entrée est contrôlée par des pièces d'identité ou des cartes magnétiques ; techniques de

cryptage des données de sauvegarde pour coder les données en cas de copie ou d'interception des données ; accès limité aux systèmes uniquement pour les administrateurs de systèmes définis et accès connecté.

16. **La sécurité du réseau** est utilisée pour empêcher les utilisateurs non autorisés ou malveillants de pénétrer dans le réseau informatique InfoMAP. La sécurité Internet implique la protection des informations envoyées et reçues dans les navigateurs, ainsi que la sécurité du réseau impliquant des applications web. Ces protections sont conçues pour surveiller le trafic Internet entrant afin de détecter les logiciels malveillants et le trafic indésirable. Cette protection peut prendre la forme de pare-feu et de systèmes de détection d'intrusion (IDS)/systèmes de prévention des intrusions (IPS). Il est important d'analyser les applications, les données et les identités qui se déplacent vers le cloud, ce qui signifie que les utilisateurs se connectent directement à l'internet et ne sont pas protégés par la pile de sécurité traditionnelle. Les nouvelles politiques de sécurité de l'informatique en cloud contribueront à sécuriser l'utilisation des applications SaaS (Software-as-a-Service) et la gestion de l'infrastructure en tant que service (IaaS).

17. L'analyse et l'état de l'art de la collecte de données par les composants du PAM ont été effectués dans le cadre de l'équipe spéciale de gestion des données du PAM et, sur la base du premier résultat, l'INFO/RAC a organisé des réunions bilatérales avec les composantes du PAM, intégré la plupart des couches disponibles dans l'**InfoMAPNode**, outil accessible aux composants du PAM et au grand public conformément aux principes de la Politique de gestion des données du PAM, et étudié le patrimoine documentaire du PAM en identifiant, qualifiant et quantifiant toutes les sources documentaires disponibles dans le but final de créer un centre d'accès unique à la connaissance du PAM.

18. Des efforts ont été déployés pour compléter le **système d'information IMAP** afin de le rendre pleinement opérationnel pour tous les indicateurs communs IMAP. Les projets de normes de données et de dictionnaires de données pour les IC 18 et 20 de l'IMAP (biomarqueurs et contaminants dans les fruits de mer) ont été développés par l'INFO/RAC et revus par le groupe de travail en ligne (OWG) sur la pollution, approuvés lors de la Pollution CORMON (27-30 mai 2022) et finalisés avec les contributions reçues des Parties contractantes. De plus, les projets de normes et de dictionnaires de données pour les indicateurs communs IMAP 3, 4 et 5 ont été finalisés afin de présenter la version finale à la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche (Athènes, Grèce, 9-10 mars 2023). Les versions finales, relatives aux indicateurs communs IMAP 3, 4, 5, 18, 20 et le candidat 24, ont été implémentées dans le système d'information IMAP, étendant le rapport à un total de 18 IC, et soutenant l'élaboration du projet de rapport sur l'état de la qualité MED 2023.

19. Des modifications ont été apportées au système d'information IMAP, et d'autres sont encore en cours, afin de simplifier les activités de rapportage, de faciliter la recherche et le téléchargement des données déclarées.

20. Une attention particulière a été accordée au service d'assistance pour soutenir le traitement et le chargement des données de surveillance par les pays contractants. En plus du soutien quotidien assuré par le service d'assistance de l'INFO/RAC à toutes les parties contractantes pour le chargement, la vérification formelle et la validation dans le système d'information IMAP, des ateliers nationaux ont été organisés pour fournir un soutien technique aux équipes des pays de surveillance afin de mettre en œuvre la notification des données IMAP. Des ateliers nationaux en ligne pour l'assistance technique et la formation ont été organisés avec le réseau des utilisateurs IMAP (jusqu'à présent le Monténégro, Malte, la Slovénie, la Croatie, la France (2), la Tunisie, le Maroc (2), Israël, la Turquie, l'Italie, la Libye, le Liban), afin de fournir une image claire du système d'information pilote IMAP et de ses fonctionnalités, et d'aider à la bonne compréhension des normes de données et de la manière de les remplir, un guide général sur la consultation des dictionnaires de données, des informations sur les outils de soutien disponibles (contrôle d'utilité et guide de l'utilisateur), un soutien pour fournir un état clair de la disponibilité des données de surveillance dans le pays, un soutien pour rendre conformes les normes de données remplies, des informations afin de compléter la liste des utilisateurs IMAP encore en suspens dans certains pays.

21. Le PNUE/PAM a bénéficié d'un soutien important dans le cadre des **projets** suivants : Projet EcAp MED III, projet IMAP-MPA, projet CAMP Bosnie-Herzégovine, projet transfrontalier CAMP Otranto, programme SciNMeet.

Communication, éducation, diffusion et sensibilisation

22. La stratégie de communication du PAM a été mise en œuvre en renforçant la défense des intérêts du PAM et en améliorant la sensibilisation et l'information du public sur la célébration des journées des Nations unies et sur les thèmes clés du PAM.

23. Conformément au mandat de l'INFO/RAC, un travail considérable a été réalisé en matière de communication, d'éducation et de diffusion afin d'améliorer la visibilité du PNUE/PAM et de sensibiliser à la durabilité dans le cadre de la Stratégie de communication du PAM 2018-2023 et de la Stratégie opérationnelle de communication du PAM 2020-2021, toutes deux conçues et développées par l'INFO/RAC, par le biais de la communication et du plaidoyer, de la bonne connaissance de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.

24. La mise en œuvre de la stratégie, conformément aux lignes directrices du PNUE en matière d'identité, a mis l'accent sur l'approche "**Communiquer d'une seule voix**" afin d'intégrer les différentes activités du système du PAM et de promouvoir leur diffusion et leur présentation d'une manière cohérente.

25. Le processus d'élaboration d'une stratégie de gestion des connaissances du PAM a été défini et le travail de développement du prototype de la plate-forme de gestion des connaissances est en cours. L'architecture du prototype a été conçue et prévoit deux sections : l'une pour les couches géographiques, l'autre pour le patrimoine documentaire. Une mise à jour cohérente de l'outil InfoMAPNode de la première section a été récemment effectuée, les couches disponibles de l'UNEP-MAP ont été intégrées, les métadonnées pour ces couches ont été importées, lorsqu'elles étaient disponibles, ou écrites, lorsqu'elles n'étaient pas disponibles, et la présentation visuelle de la plate-forme entière a été réalisée. Un dialogue étroit avec d'autres initiatives comme la plateforme de gestion des connaissances du programme MED a été maintenu à travers des réunions bilatérales et la participation au comité directeur du programme MED. Des compétences en gestion des connaissances et un soutien opérationnel ont été fournis au Programme MED en vue de l'hébergement et de la maintenance de la gestion des connaissances du Programme MED par l'INFO/RAC.

26. Dans le domaine de la **promotion des prix**, l'INFO/RAC a soutenu la promotion du "**Le Prix Istanbul de la Ville respectueuse de l'Environnement pour les villes côtières méditerranéennes**", une initiative qui reconnaît et récompense les efforts des autorités locales pour améliorer l'environnement et la qualité de vie, et promouvoir le développement durable dans les villes côtières méditerranéennes. L'INFO/RAC a soutenu l'Unité de coordination en développant une page web dédiée. L'enquête pour l'application a été développée et un accès facile avec un vade-mecum clair a été fourni. La vidéo développée par l'INFO/RAC facilite la diffusion de l'IEFCA et donne les informations principales aux candidats.

27. La sensibilisation du public à la célébration des Journées des Nations Unies et à leurs thèmes a été renforcée pour la Journée de l'Océan par la participation à la Conférence Océan 2022. L'INFO/RAC, en étroite collaboration avec les co-organisateurs, a soutenu la définition et l'organisation réussie des événements parallèles du PNUE/PAM. L'INFO/RAC a participé activement à l'organisation de l'événement *Fostering multi-stakeholder partnerships and regional cooperation for SDG14* (Favoriser les partenariats multipartites et la coopération régionale pour l'ODD 14) Organisé par le Gouvernement de la Slovaquie et son Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le Gouvernement de l'Italie et son Ministère de la transition écologique, le Gouvernement de l'Île Maurice, le Gouvernement de la Suède et son Ministère de l'environnement, le Partenariat pour la gouvernance régionale des océans (IASS, IDDRI, TMG). Du matériel graphique pour la campagne sociale et une vidéo ont été produits. La Journée du Littoral numérique a été mise à jour avec le contenu de 2022.

28. La participation et le soutien au pavillon méditerranéen ont été assurés lors de la **COP27 de la CCNUCC** en Égypte. La coopération avec l'UFM a été renforcée. Le travail du PNUE/PAM a été promu par le biais d'événements thématiques et institutionnels parallèles.

29. La participation et le soutien aux activités du CAR/ASP du PAM/PNUE ont été assurés lors de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité - CDB - COP15 au Canada. Du matériel graphique pour les médias sociaux a été produit.

30. Dans le cadre de la production et de la diffusion de nouvelles et de matériel de communication, l'INFO/RAC a produit la lettre d'information en ligne MEDNEWS qui fait le point sur les progrès du PAM, les initiatives et les projets en cours et donne un aperçu des actions visant à sauvegarder la Méditerranée. MED News a été remodelé en 2023 et sa fréquence a été intensifiée : MEDNEWS a une nouvelle mise en page et la fréquence de publication est mensuelle. MEDNEWS n'est plus structuré en sections et les nouvelles sont rassemblées en fonction de leur pertinence.

31. Sur le front des réseaux de médias sociaux, l'INFO/RAC a renforcé la présence du PAM sur Twitter en adoptant de nouveaux outils de communication tels que les cartes Twitter. L'approche du groupe de travail sur la communication collective du PAM à l'égard des médias sociaux repose sur une utilisation cohérente des hashtags du PAM (en particulier sur Facebook et LinkedIn). Le compte Twitter @infoRAC et @UNEPMPANews (dont les abonnés sont principalement des chercheurs en environnement et en développement, des praticiens et des comptes institutionnels) a permis au PNUE/PAM d'assurer une présence sur cette plateforme où d'autres institutions opérant dans la région sont actives. Cela a donné une voix au PNUE/PAM et a permis une communication cohérente, y compris des messages sur les événements clés et les priorités. Le contenu numérique, qui va des vidéos aux cartes numériques contenant des citations, des faits et des chiffres, a été développé par le groupe de travail sur la communication du PAM.

32. Dans le cadre des activités liées à l'application **SEAWatcher**, un partenariat a été établi avec le projet STRONGSEA financé par LIFE. L'application vise à améliorer la gestion des déchets marins en fournissant un outil facile et rapidement disponible pour le signalement des déchets sur les plages, flottant en surface ou déposés sur les fonds marins. Elle est basée sur les grands principes de la science participative (science citoyenne). SEAWatcher dispose d'une interface simple et intuitive, qui rend le signalement aussi facile et rapide que possible. Une page d'accueil et une vidéo explicative ont été développées (<https://seawatcher.info-rac.org/>).

33. **Le partenariat et le réseautage**, déjà intenses, ont été renforcés au cours de l'exercice biennal actuel. L'activité au sein des groupes de travail existants, y compris les autres composantes du PAM et l'ensemble du système du PAM, a été intensifiée. Le soutien aux parties contractantes de la convention de Barcelone a été renforcé en termes d'assistance, de formation et d'échange mutuel. La collaboration a également été étendue à d'autres organismes internationaux et régionaux tels que l'ACCOBAMS et la CGPM, ainsi qu'à des ONG environnementales. Les relations avec le PNUE, l'AEE et la Commission européenne ont été renforcées et le nombre d'organisations travaillant avec l'INFO/RAC a été augmenté.

34. Dans le cadre du mandat éducatif de l'INFO/RAC, une impulsion a été donnée à l'**apprentissage en ligne** en réponse au nouveau contexte déterminé par la pandémie de Covid19. La plate-forme de formation appelée MedLearning a été maintenue et mise à jour pour soutenir l'élargissement des activités d'éducation virtuelle. Des activités de formation en ligne sur des sujets thématiques et transversaux ont été promues au sein du système de la convention de Barcelone du PNUE/PAM. La plateforme INFO/RAC MedLearning fait actuellement l'objet d'une refonte graphique. En ce qui concerne les activités de formation, des cours sont prévus sur les thèmes suivants : GIS ; IMAP et Gouvernance.

35. Dans le cadre des Parcours pour les compétences transversales et l'orientation (PTCO), l'INFO/RAC a promu le parcours de formation "**Une leçon de gouvernance environnementale : découvrir les actions pour la mer Méditerranée et ses côtes**" destiné aux étudiants du lycée "Liceo Ginnasio Torquato Tasso" à Rome. À partir du 7 février 2023, pour un total d'environ 20 heures de formation, les élèves ont eu l'occasion de rencontrer des représentants du Centre INFO/RAC pour en apprendre davantage sur le rôle et les tâches de certaines des principales institutions internationales et nationales responsables de la protection de l'environnement. Le thème de la Convention de Barcelone a été abordé, les mécanismes décisionnels des négociations de la Conférence des

Parties (COP) ont été illustrés, et les Centres d'activités régionales méditerranéens ont été présentés avec une référence particulière aux activités du Centre INFO/RAC. Les conférences théoriques ont été complétées par des activités d'atelier visant à stimuler l'intérêt pour la production de matériel de diffusion sur les principaux sujets abordés pendant le cours de formation. Les étudiants, en collaboration avec les personnes de contact du Centre INFO/RAC, ont organisé une "*Journée d'information sur l'environnement*" à l'école et ont illustré ce qu'ils ont appris pendant le cours de formation à l'aide du matériel produit et des présentations faites pendant les activités de l'atelier.